

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2008

OBJET : MOTION EN FAVEUR DES RROMS

Tout le monde se souvient du campement de RROMS qui s'était établi chemin de Saint Jean à ACHERES de 2001 à 2003. La Ville d'Achères avait alors manifesté sa solidarité avec cette population en situation de grande précarité. Malheureusement, cinq ans plus tard, les difficultés de ces familles n'ont fait que perdurer. Aucune solution permanente n'ayant été apportée, le problème n'a fait que de se déplacer. Aujourd'hui, une cinquantaine de personnes parmi lesquelles 30 enfants (dont 25 de 6 à 12 ans non scolarisés) se sont installées dans la plaine de Carrières, ChanteLoup Triel depuis fin 2007. Certains campaient déjà à Achères en 2001.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et rappelé que quatre familles se sont intégrées socialement au terme de l'action municipale déployée alors par la mairie d'ACHERES (scolarisation des enfants, obtention de contrats de travail et de logements) EXPRIME son soutien aux actions humanitaires des associations (RESF, LDH, DAL, ...) qui oeuvrent auprès des RROMS et AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir auprès des pouvoirs publics pour la scolarisation des enfants, la domiciliation des adultes, et afin d'assurer à ces familles les conditions d'hygiène et de sécurité permettant le respect du droit de toute personne à vivre dans la dignité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme.

Le maire,

Alain OUTREMAN.



cachet de la mairie d'ACHERES

SOUS-PREFECTURE

DE SAINT GERMAIN EN LAYE

8 JUIL. 2008

ATTESTATION ARRIVEE

Loi Du 23 82
ACTE PUBLIE OU NOTIFIE
le 11 JUIL. 2008

Le Directeur Général
des **Services** Adjoint
par délégation

